



Réunion du 17 avril 2026

Le 17 avril 2026 le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Maxime Gravelle.

1. **Compte Administratif et compte de Gestion 2025**

- **Le Compte Administratif est approuvé.**

Section de fonctionnement

- Dépenses : 198 164,09 €
- Recettes : 212 614,67 €
- Soit un excédent de 14 450,58 €

Section d'investissement

- Dépenses : 13 848,74 €
- Recettes : 68 478,43 €
- Soit un excédent de : 54 629,69 €

2. **Vote des taxes**

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas les augmenter donc de maintenir les taux.

	Taux votés en %	Produit correspondant
Foncier bâti	40,02%	44 702€
Foncier non-bâti	38,75%	9 300€
CFE (Contribution Foncière des Entreprises)	16,70 %	651€
Taxe d'habitation (uniquement pour les résidence secondaire)	27,33 %	1 831€
Produits attendus des ressources à taux voté		56 484€
Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés		20 224€
Total		76 708€

3. **Attribution des Subventions 2026**

Mr Le Maire présente les demandes reçus par différentes associations.

Associations	Montant votés
Les Restos du Coeur	200 €
L'Association «Croix et Connaissance des calvaires »	50 €

Le Comité des fêtes	3 500 €
L'UNAPEI 60 Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés	150€
L'Association « Le fil d'Ariane »	100 €
L'association « Envol »	50 €
Le AFM-Téléthon	100 €
L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Marseille en Beauvaisis	100 €

4. **Vote du budget primitif 2026**

Le Budget Primitif 2026 est présenté aux Conseillers Municipaux :

Investissement :

- Dépenses : 37 180,81€
- Recettes : 37 180,81€.

Fonctionnement :

- Dépenses : 837 605,26€
- Recettes : 837 605,26€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le Budget Primitif 2026.

Informations et questions diverses

- **La salle des fêtes**

Un conseiller demande un bilan financier de la salle des fêtes pour 2025, qui s'élève à 4 715 €.

- **Logement en location**

Il est présenté au Conseil Municipal les suggestions de l'agence immobilière ORPI et ainsi que celles de Maître Quignon, huissier de justice à Marseille en Beauvaisis.

Les propositions de Maître Quignon ont été approuvées à l'unanimité. Ce cabinet sera contacté.
Au moment de la rédaction de ce Rothois info, l'entrevue avec Maître Quignon s'est déroulée le lundi 4 mai 2026.

- **CCAS**

Quatre habitants ont été désignés et ont consenti à faire partie de la Commission d'Action Sociale.

- | | |
|------------------------|------------------------|
| - Mme Léa Spitael | - Mme Carine Vasseur |
| - Mr Patrick Delacroix | - Mr Aurélien Crosnier |

- **Assainissement – vidanges des fosses**

Les Conseillers Municipaux demande de vérifier si la commune est engagée contractuellement avec la CCPV concernant la vidange des fosses d'assainissement non collectif. Un appel d'offres auprès des prestataires locaux agréés pour la vidange des fosses des Rothoisien sera lancé si besoin.

- **Devant la salle des fêtes**

- Présentation des supports interdisant la possibilité de se garer devant la porte.
- Pour la sécurité des personnes il est envisagé une autre alternative : la pose de poteaux rétractables, cette possibilité va être étudiée.

- **Plan canicule/plan hivernal**

Le Maire a été sollicité afin qu'on lui signale les personnes considérées comme « à risque » qui vivent dans la commune. Si vous avez de personnes relevant de ces plans, merci prendre contact avec la mairie.

- **Etat du cimetière**

Le cimetière présente un état d'abandon. Un conseiller note que cette situation est très regrettable. L'embauche de l'agent technique devait permettre l'amélioration de cet état. Il est proposé de réfléchir à la façon d'optimiser son entretien.

- **Rencontre avec les conseillers départementaux**

Le lundi 13 avril 2026 M. Le Maire et les Adjointes ont rencontré Mme Martine Borgoo et M. Pascal Verbeke. Mme Josée Brays a présenté le contenu de cet entretien. On a abordé les rôles des conseillers départementaux (les conseils, le fonctionnement du Conseil Départemental, l'élaboration des dossiers pour obtenir des subventions, les délais de soumission des dossiers...). Une réflexion a été proposée sur les projets de notre municipalité.

INFOS PRATIQUES

Petit rappel

- **Comité des Fêtes**

La prochaine réunion du Comité des Fêtes se tiendra **le vendredi 29 mai à 20 h à la Mairie**. Toute personne souhaitant intégrer le Comité des Fêtes sera la bienvenue. N'hésitez pas à nous rejoindre.

- **Tarifs de la salle des fêtes :**